



# BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

## OBJECTIFS MÉTIER

Devenir technicien supérieur en bureaux d'études, responsable de chantier ou responsable des aménagements paysagers (secteur privé ou public).

Le technicien supérieur en aménagements paysager assure la mise en place d'espaces verts. Il élabore des projets et des plans de gestion paysagères. Il participe à l'animation et au développement local. Il assure des tâches administratives et de gestion financière pour conduire et entretenir des chantiers d'aménagements paysagers. Il gère une entreprise du paysage en tant que salarié ou travailleur indépendant.

## CONDITIONS D'ACCÈS

### FORMATION

- Avoir au minimum 18 ans et satisfaire au positionnement
- Répondre à l'un des critères suivants :
  - Présenter un diplôme de niveau IV ou à défaut, le relevé de notes acquises au bac
  - Avoir deux ans d'expérience professionnelle
- Autre situation, nous consulter.

### POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

- Conseil Régional d'Aquitaine et des fonds européens :
  - Programme Régional de Formation (PRF)
- Fonds d'Assurance Formation :
  - Contrat de Professionnalisation
  - Congé Individuel de Formation (CIF CDD ou CIF CDI)
  - Plan de formation entreprise...

### RÉMUNÉRATION

Selon situation du stagiaire.

## PUBLICS ET STATUTS

- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes
- Salariés
- Travailleurs indépendants, chefs d'entreprise.

## DIPLÔME

BTSA Aménagements Paysagers (Niveau III). Obtention par contrôle continu et épreuves terminales. En cas de non obtention du diplôme, les modules validés restent acquis pendant 5 ans. Une personne titulaire d'un diplôme supérieur ou égal au niveau III (BTS) pourra être dispensée des modules d'enseignement général.

## FORMATION

Objectif : Maîtriser les techniques professionnelles, décider, analyser le fonctionnement de l'entreprise, gérer et encadrer du personnel et contribuer au développement de l'entreprise.

Maîtriser parfaitement les connaissances théoriques et pratiques en aménagements paysagers. Faire preuve de créativité et de rigueur. Connaître les végétaux. Respecter les règles de sécurité et d'hygiène. Maîtriser les techniques utiles à l'étude paysagère. Appliquer des démarches éco-responsable. Être force de proposition et prendre des décisions. Gestion financière et encadrement.

### ORGANISATION

- Formation à temps plein avec possibilité d'individualisation
- Formation répartie sur 1 à 2 ans, selon la situation
- Formation en centre et en entreprise. Selon les cas, possibilité de formation ouverte.

### MODULES DE FORMATION

- Mathématiques, statistiques, informatique
- Techniques d'expression et de communication, d'animation et de documentation, langue vivante
- Économie, législation et comptabilité
- Approche historique et culturelle du paysage et de l'aménagement paysager, biologie végétale, gestion paysagère, techniques de conduite d'un chantier
- Stage en entreprise
- Module Agriculture Biologique.

## LIEUX DE FORMATION

Formation sur le site de Blanquefort.

Possibilité sur autres sites du CFPPA de la Gironde.

## POUR EN SAVOIR PLUS

05.56.35.61.10 ou [cfppa.blanquefort@educagri.fr](mailto:cfppa.blanquefort@educagri.fr)

## ANNOTATIONS

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

# >>> LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE...

**Vous êtes :**

- demandeur d'emploi
- salarié
- chef d'entreprise

**... et vous avez un projet professionnel ?**



**Vos objectifs :**

- Orientation
- Remise à niveau
- Découverte des métiers
- Perfectionnement
- Spécialisation
- Professionnalisation
- Reconversion
- Qualification
- Obtention d'un diplôme

En fonction de votre statut et de vos objectifs professionnels, le CFPPA vous apporte des solutions de formation :

- >>> Chefs d'entreprise ou salariés : nous réalisons avec vous une étude personnalisée de votre projet personnel de formation ou d'entreprise.
- >>> Demandeurs d'emploi : contactez votre conseiller emploi formation (Pôle Emploi - Mission Locale - Cap Emploi ou autre) pour déterminer votre projet et identifier la formation la plus adaptée.

## >>> DANS LES DOMAINES AGRICOLES ET PARA-AGRICOLES

- >>> Vigne et vin
- >>> Tonnellerie
- >>> Conduite et entretien d'engins agricoles
- >>> Machinisme
- >>> Productions Horticoles
- >>> Travaux et Aménagements Paysagers
- >>> Soigneur d'équidés
- >>> Polyculture-élevage
- >>> Conchyliculture
- >>> Assistante Vétérinaire
- >>> Gestion d'exploitation agricole
- >>> Informatique
- >>> Œnotourisme
- >>> Agriculture conventionnelle - raisonnée - biologique
- >>> Industrie agro-alimentaire
- >>> Commercialisation des vins

**Choisissez où, quand et comment !!**

- >>> En alternance centre et entreprise
- >>> En cours ou en atelier
- >>> Mise en application sur des chantiers de formation
- >>> En formation ouverte

## ...SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !!



BOMMES	05 57 98 02 70
BLANQUEFORT	05 56 35 61 10
GUJAN-MESTRAS	05 56 66 51 78
LIBOURNE-MONTAGNE	05 57 40 03 09
PUGNAC-REIGNAC	05 57 68 87 97
LA RÉOLE	05 56 61 02 95

[cfppa.blanquefort@educagri.fr](mailto:cfppa.blanquefort@educagri.fr) - [www.formagri33.com](http://www.formagri33.com)

